

Le modèle économique

Le modèle économique de la CDG traduit son engagement en faveur du pays : mobiliser les leviers et ressources nécessaires pour transformer la contrainte de rentabilité de l'épargne en opportunité d'investissement et d'appui au développement local.

Un modèle économique performant

Une tension permanente

La CDG est un établissement public chargé de sécuriser des ressources d'épargne qui, par leur nature ou leur origine, requièrent une protection spéciale. Il s'agit notamment des fonds de consignations et des fonds de tiers émanant des professions juridiques, ainsi que des réserves de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et de la Caisse d'Epargne Nationale. Outre cette mission originelle de sécurisation, la CDG se doit de rentabiliser ces fonds collectés, rémunérer l'épargne qui lui est confiée et garantir la pérennité de ses fonds propres. Le Groupe s'est donc également spécialisé dans l'investissement de projets structurants, principalement à long terme, générateurs de plus-value financière et sociale. Cette contrainte double constitue l'essence même de l'action de la CDG. Tenu d'assurer sa solvabilité et la liquidité des fonds déposés, la maîtrise des risques constitue donc pour le Groupe un enjeu prioritaire.

Un objectif double

Le modèle économique de la CDG ne se résume pas à une simple obligation de rentabilité. En effet, l'Institution se doit de répondre aux enjeux sociaux et économiques du Royaume à travers une action :

- Additionnelle : créer une valeur ajoutée sans se substituer aux acteurs publics ni concurrencer le secteur privé ;
- Structurante : apporter des solutions pertinentes aux enjeux du pays.

INVESTISSEUR DE LONG TERME AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU PAYS		TIERS CONFIANCE POUR SÉCURISER ET FAIRE FRUCTIFIER L'ÉPARGNE PRIVÉE CONFIÉE	
ADDITIONNALITÉ	Apporter une valeur ajoutée sans se substituer aux acteurs publics ou privés	RENTABILITÉ	Rentabilité pour rémunérer l'épargne et garantir la pérennité des fonds propres
CARACTÈRE STRUCTURANT	Avoir un impact significatif sur le secteur ou la problématique traitée	RISQUE	Gérer les risques pour garantir sa solvabilité et la liquidité des fonds déposés

Une capacité de mobilisation exceptionnelle

Le modèle économique du Groupe s'appuie sur trois piliers complémentaires :

Mobilisation des compétences

Les nombreux projets conduits et accompagnés par la CDG lui confèrent une capacité exceptionnelle de mobilisation des compétences et de fédération des partenaires. Au travers de son portefeuille métiers, l'Institution bénéficie d'une large palette de savoir-faire, d'expertises sectorielles et des potentialités de synergies.

Mobilisation des ressources financières

Le Groupe CDG jouit d'une importante capacité à canaliser l'épargne qui se manifeste dès la mobilisation des dépôts et s'amplifie à travers plusieurs maillons (co-investisseurs, levées de dettes, création de richesse et d'autofinancement sur ses différentes activités, rotation d'actif).

Solidité des fonds propres

Générés par d'importants investissements de long terme et constamment alimentés, les fonds propres de la CDG se caractérisent par leur capacité d'absorption des risques et représentent un levier d'action essentiel. Indépendamment du contexte socio-économique, le modèle économique de la CDG se distingue par sa résilience.

Le cycle vertueux du modèle économique de la CDG une rentabilité au service des déposants et du Royaume

